A10 GRATUITE !

Association Loi 1901

Saint Arnoult en Yvelines, le 17 juin 2019

Lettre ouverte à

Madame Elisabeth BORNE
Ministre chargée des transports
Hôtel Le Play
40, rue du Bac
75007 Paris

Madame la Ministre,

Après presque deux années de procédures, la loi d'orientation sur les mobilités a été adoptée par le Sénat et va l'être par l'Assemblée Nationale.

Nous avons tout fait pour sensibiliser l'Etat et le gouvernement aux problèmes de transports dans nos territoires. Tout d'abord, et malgré leur caractère confidentiel, nous sommes intervenus et avons formulé des propositions dans le cadre des assises nationales de la mobilité. A plusieurs reprises, mais sans succès, nous vous avons sollicitée, ainsi que le Premier ministre, pour vous entretenir de la situation dans nos territoires et plus globalement dans celle des territoires périphériques aux grandes métropoles. De manière concertée, les parlementaires de nos départements de toutes tendances politiques ont déposé des amendements tant au Sénat qu'à l'Assemblée Nationale. Ces amendements ont été rejetés sans être examinés.

Toutes ces démarches et les propositions qu'elles portaient ont été totalement méprisées par le gouvernement.

Cette loi se distingue avant tout par un manque de volonté et d'ambition.

Les solutions très concrètes aux besoins quotidiens des français qui étaient promises attendront, avant de constater dans quelque temps l'ampleur des retards que vous venez de programmer.

Un des postulats de départ a été de faire avec les moyens du bord et à ne pas toucher aux dogmes et aux rentes établis. Les 9200 kms d'autoroutes concédées tenus à l'écart des débats est très révélateur d'un double point de vue. Comment peut-on ignorer ces infrastrutures de transports, alors qu'elles sont souvent les seules dessertes dans des territoires délaissés par les investissements publics ? Comment peut-on fermer les yeux sur l'utilisation des recettes considérables fournies par les usagers aux péages, recettes qui sont aujourd'hui dilapidées en dividendes ?

Ces ressources des usagers pourraient satisfaire l'essentiel des exigences sociales et environnementales, sachant que les sociétés concessionnaires d'autoroutes distribuent chaque année beaucoup plus de dividendes à leurs actionnaires que le budget global de l'Agence de financement des infrastructures de transports de France.

Comment pouvez-vous laisser croire que la marche à pied, la trottinette, le vélo, voire le covoiturage pourront répondre aux besoins des salariés de nos territoires périurbains qui parcourent chaque jour 40 ou 50 kms pour leurs trajets domicile-travail ? Cela relève de la méconnaissance des réalités ou d'un mépris à leur égard.

Pas plus qu'il s'agit d'opposer les modes de déplacements collectifs aux aux modes individuels, il ne peut s'agir d'opposer l'amélioration du quotidien aux investissements d'avenir, ils sont interdépendants. L'avenir se construit dans le présent. L'ignorer c'est tout à la fois fuir l'immédiat et renvoyer les problèmes à vos successeurs.

Comme pour faire diversion, vous avez abondamment fait référence aux nouvelles technologies. Or, les nouvelles technologies appliquées aux transports n'apporteront pas miraculeusement de solutions satisfaisantes. Au contraire, elles peuvent accentuer les inégalités sociales et territoriales dans l'accès aux mobilités. On le voit très bien se dessiner dans les projets de péages sans barrières ou dans l'accès aux nouveaux modes de transports.

Madame la Ministre, notre démarche est d'une grande continuité. Nous ne sommes les opposants à aucun gouvernement. Par contre, nous avons été, sommes et serons, très critiques face à l'incurie récurrente qui s'érige en mode de gouvernement. C'est cette incurie que les français ne supportent plus. Ils veulent des actes concrets et non des promesses et des discours sans lendemain.

La LOM a été adoptée, mais les problèmes et les attentes des français demeurent.

Dans ces conditions, et en raison de la stérilité de nos précédentes rencontres avec vos collaborateurs, nous réitérons notre demande d'entretien avec vous. La solution de ce dossier juste et réaliste étant éminemment politique.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à nos sentiments les plus dévoués.

le Président d'A10 GRATUITE
Jean Claude LAGRON